



AXE 9 : USURE PROFESSIONNELLE

PREVENIR L'USURE PROFESSIONNELLE

Avec un âge de départ à la retraite plus tardif, les actifs vont travailler plus longtemps. L'âge en soi n'est pas un problème, mais selon le contexte de travail, il peut le devenir...

DE QUOI PARE-T-ON ?

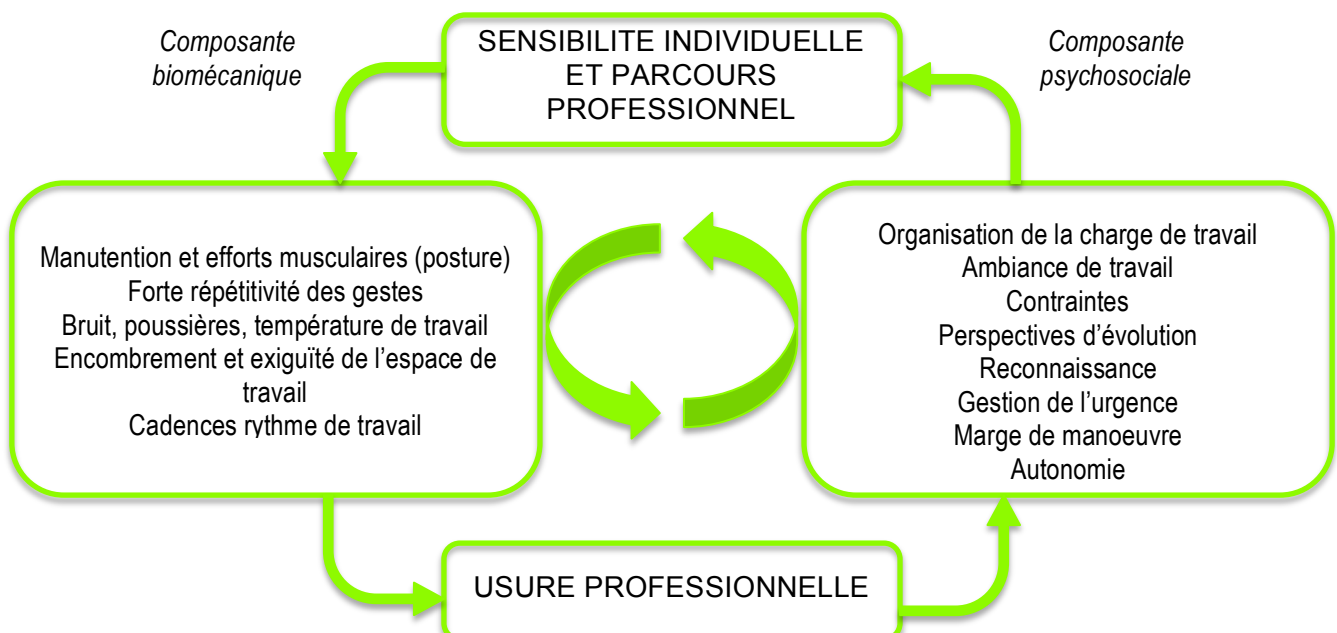
On peut définir l'Usure professionnelle comme la dégradation précoce de l'état de santé générée par des conditions de travail pénibles ou inadaptées. L'usure professionnelle doit être dissociée de la pénibilité dont elle est une conséquence.

L'usure professionnelle s'inscrit dans un **processus** long, au cours duquel s'accumulent et se combinent :

- les différents postes occupés : facteurs physiques (taches répétitives, port de charges..) et facteurs organisationnels (horaires atypiques, travail à la chaîne, faible autonomie, pression du client...)
- le parcours professionnel global (activité/inactivité, reconversion...) des éléments liés à l'individu (âge, santé...)

Parmi les **symptômes** de l'usure professionnelle, on trouve : les maladies professionnelles (ex : Troubles MusculoSquelettiques), mais aussi la fatigue chronique, les insomnies, la démotivation...

DEUX COMPOSANTES JOUENT UN ROLE DANS LA SURVENUE DE CES SYMPTOMES



L'INTERET POUR VOTRE ENTREPRISE D'AGIR :

Une action préventive efficace doit permettre à votre entreprise :

- de **maintenir ses salariés dans l'emploi** en préservant leur santé et leur motivation,
- de **diminuer un absentéisme générant** la sur-sollicitation d'un nombre réduit de salariés motivés et compétents et, de ce fait, leur propre **usure**...
- d'améliorer sa performance en **fidélisant et maintenant au travail des salariés compétents**, mais aussi en **attirant et retenant des salariés plus jeunes**.

COMMENT PREVENIR L'USURE PROFESSIONNELLE ?

Votre démarche de prévention de l'usure doit s'inscrire dans la durée et combiner plusieurs actions.

Ces actions visent, d'une part, à maintenir les capacités fonctionnelles des salariés, d'autre part, à faciliter le développement des compétences dont l'exercice est protecteur pour la santé :

Améliorer globalement les conditions de travail

- **Procéder à des améliorations techniques et aménager les espaces de travail :**

Ergonomie des postes, outillage adapté, niveau sonore, appareils de levage, température...

(Cf. fiche « Pénibilité »)

+ Renforcer en parallèle la sensibilisation des salariés aux risques et à la prévention.

- **Faire évoluer l'organisation du travail :**

Horaires et rythmes de travail, autonomie individuelle permettant aux seniors de mettre en oeuvre des stratégies de compensation, autonomie permettant aux membres d'une équipe d'anticiper et de « lisser » leurs pics d'activité.

Organisation incitant au développement des solidarités interindividuelles et collaborations intergénérationnelles dans les équipes (pouvoir se voir, s'aider..).

Développer les compétences et structurer les parcours professionnels

- **Permettre à ses collaborateurs d'anticiper** l'évolution de l'entreprise et leurs évolutions personnelles grâce à l'entretien professionnel annuel. (« Quelles sont les compétences que je dois développer pour être en capacité de faire des devis dans 2 ans ? »)
- **Privilégier la promotion interne** sur le recrutement externe en l'accompagnant de tutorat et/ou formation
- **Développer une mobilité interne pour avant tout prévenir les risques d'usure professionnelle**, mais aussi le cas échéant permettre la réaffectation d'un salarié « usé »
- **Étudier de façon préventive les possibilités de mobilité positive en inter entreprises** au niveau du bassin d'emploi Gestion Territorialisée des Emplois et Compétences (GTEC).